



RCS : CAEN

Code greffe : 1402

Actes des sociétés, ordonnances rendues en matière de société, actes des personnes physiques

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de CAEN atteste l'exactitude des informations
transmises ci-après**

Nature du document : Actes des sociétés (A)

Numéro de gestion : 2001 B 00649

Numéro SIREN : 440 283 752

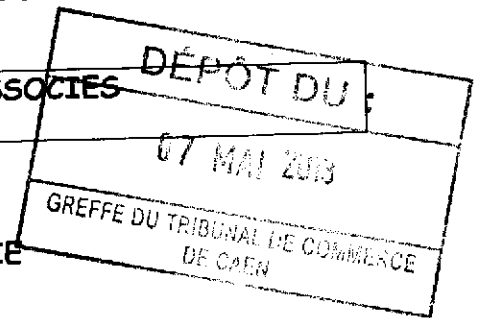
Nom ou dénomination : C.S.F.

Ce dépôt a été enregistré le 07/05/2013 sous le numéro de dépôt 2495

C.S.F.

SAS au capital de 100.347.710 Euros
Siège social : MONDEVILLE (14120) - ZI Route de Paris
440 283 752 RCS CAEN

**PROCES-VERBAL DES DECISIONS DES ASSOCIES
EN DATE DU 18 AVRIL 2013**



Les soussignés :

- La **SOCIETE D'EXPLOITATION AMIDIS ET COMPAGNIE**
Représentée par Monsieur Alain RABEC,
Ayant tous pouvoirs à l'effet des présentes,
Propriétaire de

19.886.533 actions

- La **Société PROFIDIS**
Représentée par Monsieur Alain GAUVIN,
Ayant tous pouvoirs à l'effet des présentes,
Propriétaire de

180.506 actions

- La **Société SOFIDIM**
Représentée par Monsieur Jean-Claude LE NECHET,
Ayant tous pouvoirs à l'effet des présentes,
Propriétaire de

1.086 actions

- La **Société LOGIDIS**
Représentée par Monsieur Alain GAUVIN,
Ayant tous pouvoirs à l'effet des présentes,
Propriétaire de

1.417 actions

Total égal au nombre d'actions
composant le capital social

20.069.542 actions

En leur qualité de seuls associés détenant la totalité des actions composant le capital social de la Société C.S.F.

Après avoir :

➤ indiqué que l'ordre du jour des décisions objet des présentes est le suivant :

En matière ordinaire :

- ♦ Nomination d'un nouveau Président en remplacement du Président démissionnaire,
- ♦ Pouvoirs pour l'accomplissement des formalités légales.

➤ constaté que le quorum est atteint pour le vote des décisions objet des présentes,

Ont adopté toutes les décisions suivantes :

PREMIERE DECISION

Les associés, consécutivement à la démission de Monsieur Alexandre FALCK de ses fonctions de Président de la société C.S.F. à compter de ce jour, décident de nommer en qualité de nouveau Président de la société, à compter de ce même jour, et ce, pour une durée illimitée, Monsieur Alain RABEC, domicilié à MASSY (91) - 102 Avenue de Paris.

Monsieur Alain RABEC déclare accepter les fonctions qui viennent de lui être confiées et ne faire l'objet d'aucune mesure susceptible de lui en interdire l'exercice.

Monsieur Alain RABEC exercera ses fonctions conformément aux dispositions légales et statutaires et ne percevra pas de rémunération au titre desdites fonctions sauf décision ultérieure contraire des associés.

SECONDE DECISION

Les associés confèrent tous pouvoirs :

- au président, à Monsieur Jean-Claude LE NECHET et à Madame Marianne PILLET, pouvant agir séparément, à l'effet de certifier conforme tous documents afférents directement ou indirectement aux décisions résultant des présentes (procès-verbal, statuts ...) ;
- au porteur d'un original, d'une copie ou d'un extrait certifié conforme du présent procès-verbal à l'effet d'accomplir toutes les formalités légales.

Ils confèrent plus particulièrement tous pouvoirs au Cabinet ESPACE FORMALITES sis à CAEN (14000) - 47 Rue de l'Oratoire, à l'effet :

- . d'effectuer, auprès des divers organismes concernés (Greffes, Centre de Formalités des Entreprises, etc...), toutes les formalités de publicité légales subséquentes aux décisions objet des présentes,
- . de procéder à toutes inscriptions modificatives au Registre du Commerce et des sociétés,
- . de remplir tous imprimés, de signer toutes pièces, de faire toutes déclarations, de verser toutes sommes et en recevoir quittance,
- . et, plus généralement, de faire le nécessaire pour la réalisation de ces formalités.

Le présent procès-verbal est signé par les associés présents et le nouveau Président.

Fait à Massy, le 18 Avril 2013 à 11 heures

Jean-Claude LE NECHET
représentant la société SOFIDIM

Alain GAUVIN
représentant les sociétés PROFIDIS
et LOGIDIS

Alain RABEC
Nouveau Président et représentant
la société SOCIETE D'EXPLOITATION
AMIDIS ET COMPAGNIE

POUR COPIE CONFORME